



MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE

MÉTHODES THÉRAPEUTIQUES DE MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE.

Parce que la santé passe avant tout

SWICA

INFORMATIONS SUR LES MÉTHODES THÉRAPEUTIQUES DE MÉDECINE COMPLÉMENTAIRE.

SWICA prône l'alliance des médecines classique et complémentaire. La santé figure au centre de ses priorités. C'est pourquoi SWICA soutient les méthodes thérapeutiques de médecine complémentaire et les place sur un pied d'égalité avec la médecine classique.

PRESTATIONS

- › SWICA paie les frais liés aux méthodes thérapeutiques de médecine complémentaire reconnues par SWICA et figurant ci-dessous lorsqu'elles sont prodiguées par des médecins et des thérapeutes que SWICA reconnaît et visent à traiter une maladie ou les suites d'un accident.
- › Pour les médecins et thérapeutes que SWICA reconnaît, un tarif maximal de 80 francs par heure dans le cadre des prestations de l'assurance COMPLETEA TOP et un tarif maximal de 120 francs par heure dans le cadre des prestations de l'assurance COMPLETEA FORTE sont remboursés par SWICA.
- › Les éventuels coûts excédentaires sont pris en charge par l'assurance OPTIMA. Les prestations peuvent également être perçues dans un pays étranger, dans la mesure où les thérapeutes disposent d'une formation équivalente répondant aux normes de qualité de SWICA.
- › En cas d'accident ou de conséquences d'un accident, les frais non couverts par l'assurance-maladie obligatoire (assurance de base), l'assurance-accidents (LAA), l'assurance militaire ou l'assurance-invalidité sont pris en charge par l'assurance INFORTUNA (assurance pour patientes et patients privés dans le monde entier). Les prestations peuvent également être perçues dans un pays étranger, dans la mesure où les thérapeutes disposent d'une formation équivalente répondant aux normes de qualité de SWICA.

PARTICIPATION AUX COÛTS

Pour les traitements thérapeutiques de médecine complémentaire, SWICA prélève, conformément aux conditions générales d'assurance (CGA) et aux conditions spéciales (CS) de COMPLETEA TOP et de COMPLETEA FORTE, une quote-part de 10% (max. 700 francs pour les adultes et 350 francs pour les enfants) pour toutes les personnes assurées. Les adultes peuvent en outre choisir entre aucune franchise ou une franchise de 600 francs. Aucune franchise n'est prélevée pour les enfants jusqu'à l'âge de 18 ans. Dans le cadre de l'assurance OPTIMA, SWICA prélève, pour toutes les personnes assurées, une franchise d'un montant égal à la franchise annuelle choisie dans l'assurance obligatoire des soins (assurance de base) ainsi qu'une quote-part de 10% (max. 700 francs pour les adultes et 350 francs pour les enfants).

AVANTAGE SWICA EXCLUSIF: PARTICIPATION AUX COÛTS TRANSPARENTS ET ATTRAYANTS

SWICA est le seul assureur-maladie à prendre en compte, dans les assurances complémentaires, la participation aux coûts versée au titre des assurances de base. Il en résulte une participation aux coûts annuelle maximale nettement plus basse que chez d'autres assureurs-maladie.

RÉPERTOIRE DES THÉRAPEUTES SWICA

SWICA tient un répertoire des thérapeutes qu'elle reconnaît et qui est constamment mis à jour. Les personnes assurées peuvent le consulter ou en demander des extraits. Vous trouverez les thérapeutes que SWICA reconnaît à l'adresse: [swica.ch/therapies](https://www.swica.ch/therapies)

MÉTHODES THÉRAPEUTIQUES RECONNUES PAR SWICA.

A

- › Acupressure
- › Acupuncture^{1,2}
- › Acupuncture au laser²
- › An-Mo/Tui-Na²
- › Aromathérapie⁷
- › Art de la parole thérapeutique
- › Audio-psycho-phonologie/Tomatis⁷
- › Auriculothérapie²
- › Autohémothérapie (hors thérapies par plasma sanguin)^{6,7}

B

- › Biodynamique
- › Biofeedback
- › Biorésonance⁷
- › Bowtech

C

- › Chromopuncture⁷
- › Conseil diététique ayurvédique⁴
- › Conseil diététique MTC²
- › Conseil diététique occidentale³

D

- › Diététique³
- › Drainage lymphatique manuel (thérapeutique)

E

- › Électroacupuncture²
- › Électrothérapie⁷
- › Enveloppements/Compresse^{3,5}
- › Équitation thérapeutique/
Thérapie assistée par le cheval
- › Eurythmie thérapeutique
- › Eutonie Gerda Alexander

F

- › Fango^{3,5}
- › Fasciathérapie
- › Formation du mouvement rythmoorganique Medau

H

- › Hirudothérapie^{3,5}
- › Homéopathie
- › Hydrothérapie^{3,5}
- › Hydrothérapie du côlon⁷

I

- › Iridologie³

K

- › Kinésiologie

M

- › Magnétothérapie⁷
- › Massage (thérapeutique)
- › Massage ayurvédique⁴
- › Massage des points d'acupuncture
- › Massage des zones réflexes musculaires
- › Massage du côlon^{3,5}
- › Massage du tissu conjonctif^{3,5}
- › Massage thaï
- › Médecine/thérapies anthroposophiques^{1,6}
- › Médecine/thérapies ayurvédiques⁴
- › Médecine tibétaine
- › Médecine Traditionnelle Chinoise MTC^{1,2}
- › Méthode Baunscheidt³
- › Méthode Feldenkrais
- › Méthode Trager
- › Méthodes de détoxification³

- › Modelage plastique thérapeutique
- › Moxa/Moxibustion²
- › Musicothérapie
- › Musicothérapie, anthroposophique

N

- › Naturopathie traditionnelle européenne NTE³

O

- › Ortho-Bionomy
- › Orthonomie fonctionnelle et Intégration
- › Ostéopathie/étiopathie
- › Othérapie par les bougies^{3,7}
- › Oxygénothérapie en plusieurs étapes (sauf IHHT)^{3,7}

P

- › Phytothérapie ayurvédique⁴
- › Phytothérapie MTC^{1,2}
- › Phytothérapie occidentale^{1,3}
- › Polarité

Q

- › Qi-Gong²

R

- › Rebalancing⁷
- › Réflexologie
- › Rolfing/Intégration structurelle

S

- › Saignée³
- › Sangsues³
- › Shiatsu
- › Sophrologie caycédienne/
biodynamique
- › Spagyrie³
- › Spirale dynamique

MÉTHODES THÉRAPEUTIQUES RECONNUES PAR SWICA.

T

- › Tai Chi
- › Technique Alexander
- › Thérapie à méditation plastique et visuelle
- › Thérapie crâniosacrale
- › Thérapie de l'ordre^{2,3,4}
- › Thérapie de théâtre de marionnettes
- › Thérapie des fleurs de Bach³
- › Thérapie énergétique dans l'eau
- › Thérapie d'équilibration du bassin et de la colonne vertébrale
- › Thérapie intermédiaire
- › Thérapie Kneipp^{3,5}
- › Thérapie myofonctionnelle

- › Thérapie neurale⁶
- › Thérapie orthomoléculaire⁷
- › Thérapie par champ magnétique⁷
- › Thérapie par du sang irradié^{6,7}
- › Thérapie par la couleur⁷
- › Thérapie par la danse
- › Thérapie par la danse selon Hauschild-Sutter
- › Thérapie par la lumière⁷
- › Thérapie par la peinture
- › Thérapie par la peinture, anthroposophique
- › Thérapie par la respiration
- › Thérapie par le drame
- › Thérapie par le mouvement

- › Thérapie par l'ozone^{6,7}
- › Thérapie par oxydation hémotogène^{6,7}
- › Thérapie selon Dorn^{3,5}
- › Training autogène⁷
- › Tui-na/An-mo²

V

- › Ventouses^{2,3}

Y

- › Yoga

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES/LÉGENDE

¹ Acupuncture, médecine anthroposophique, médecine traditionnelle chinoise (MTC), homéopathie classique et phytothérapie: si le traitement est prodigué par une ou un médecin titulaire d'un certificat de capacité dans l'une de ces disciplines, les frais sont remboursés par l'assurance obligatoire des soins, selon le tarif du canton de domicile.

Les méthodes thérapeutiques, techniques ou méthodes diagnostiques suivantes sont remboursées dans la mesure où elles

² sont prodiguées par des médecins ou thérapeutes MTC que SWICA reconnaît.

³ sont prodiguées par des médecins ou thérapeutes NTE que SWICA reconnaît.

⁴ sont prodiguées par des médecins ou thérapeutes ayurvéda que SWICA reconnaît.

⁵ sont prodiguées par des masseuses ou masseurs médicaux que SWICA reconnaît.

⁶ sont prodiguées exclusivement par des médecins que SWICA reconnaît.

⁷ sont prodiguées en accompagnement ou en complément d'une thérapie principale.

À VOTRE SERVICE 365 JOURS PAR AN, 24 HEURES SUR 24.

Téléphone 0800 80 90 80 / swica.ch

SWICA